

Pièces à fournir – MC3

Pour tous les candidats	Confirmation d'inscription (modifiée en rouge le cas échéant) datée et signée
	Photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité pour les candidats de nationalité française <u>Ou</u> Carte de séjour, passeport en cours de validité ou tout autre pièce justifiant de l'identité pour les candidats de nationalité étrangère
	Copie du diplôme de niveau 3 en rapport avec la finalité de la MC présentée
	Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté pour les candidats de nationalité française ou attestation de recensement (cf annexe 2)
Candidats en situation de handicap	Notification des mesures d'aménagement pour les candidats ayant bénéficié d'aménagements la session précédente
Candidats déclarant des bénéficiés	Relevé de notes de la (ou des) session(s) précédente(s) Photocopie du diplôme Photocopie de la décision de validation des acquis de l'expérience Demande de refus de conservation de bénéficiés ou dispenses le cas échéant(annexe 3),
Candidats enseignement à distance	Certificat de scolarité
Candidats MC Zinguerie	Attestation de formation prévue par la recommandation R408 de la caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés relative, en tout ou partie, au montage, à l'utilisation et au démontage des échafaudages de pied (Arrêté du 22/07/2019) (1)

(1) L'attestation de formation **n'est pas exigée** pour les candidats justifiant de la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés **ET** un certificat médical attestant de l'incompatibilité du handicap avec la formation prévue par la recommandation R 408.

Pièces à fournir – MC4

Pour tous les candidats	Confirmation d'inscription (modifiée en rouge le cas échéant) datée et signée			
	Photocopie de la pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité pour les candidats de nationalité française) <u>Ou</u> Carte de séjour, passeport en cours de validité ou tout autre pièce justifiant de l'identité pour les candidats de nationalité étrangère			
	Certificat de participation à la journée défense et citoyenneté ou attestation de recensement pour les candidats de nationalité française (cf annexe 2)			
Candidats en situation de handicap	Notification des mesures d'aménagement pour les candidats ayant bénéficié d'aménagements la session précédente <u>Ou</u> Copie de la demande d'aménagement pour les candidats ayant déposé une nouvelle demande			
EPS	Fiche EPS pour les candidats concernés (voir notice EPS)			
Candidats déclarant des bénéfiques ou des dispenses	Relevé de notes de la (ou des) session(s) précédente(s) Photocopie du diplôme Photocopie de la décision de validation des acquis de l'expérience Demande de report de notes ou refus de conservation de bénéfiques ou dispenses le cas échéant (annexe 3),			
Candidats salariés	Attestation justifiant de trois ans d'activité professionnelle au niveau d'ouvrier ou d'employé qualifié en rapport avec la finalité du diplôme postulé.			
Candidats CNED	Certificat de scolarité des années de 2 ^{nde} , 1 ^{ère} , et Terminale Attestations de stages en entreprise			
Cas particuliers	<p>- attestation de formation relative au montage, au contrôle, à l'utilisation et au démontage des échafaudages de pied pour les spécialités suivantes (recommandation R408) :</p> <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td style="text-align: center;"><i>Mentions complémentaires niveau IV</i></td> </tr> <tr> <td>Peinture décoration</td> </tr> <tr> <td>Techniciens en énergies renouvelables options A et B</td> </tr> </table> <p>- logistique : CACES ou autre certificat permettant la dispense de l'évaluation de la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté. - conducteur transport routier de marchandises : permis E (c) et qualification initiale ou attestation admise en équivalence.</p> <p>Toutefois, l'attestation de formation n'est pas exigée pour les candidats justifiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé <u>ET</u> un certificat médical attestant de l'incompatibilité du handicap avec la formation prévue par la recommandation R408 (arrêté du 22 juillet 2019).</p>	<i>Mentions complémentaires niveau IV</i>	Peinture décoration	Techniciens en énergies renouvelables options A et B
<i>Mentions complémentaires niveau IV</i>				
Peinture décoration				
Techniciens en énergies renouvelables options A et B				